

## GESTION ET PROTECTION DE LA NATURE

# Un secteur en développement mais des emplois en nombre limité

Depuis quelques temps, les espaces naturels assurent un nouveau rôle : ils sont devenus des espaces de loisirs et de tourisme car ils sont riches en patrimoine (écologique ou culturel). Ces nouveaux besoins ont développé de nouveaux métiers (dans l'animation nature et la protection et gestion de l'environnement) et bien sûr de nouvelles formations.

Les métiers de l'environnement ont le vent en poupe auprès des jeunes. Le BTSA Gestion et protection de la nature, créé il y a une quinzaine d'années, attire beaucoup. Il forme à deux métiers différents :

l'animateur nature et le gestionnaire des espaces naturels. Pour entrer dans cette formation, il faut une motivation solide et aimer la nature. Dans les MFR, les élèves viennent d'horizons très différents. « L'intérêt est

de mélanger les profils : certains sortent de bacs généraux, d'autres de bacs technologiques et professionnels, d'autres enfin ont le BTA Gestion de la faune sauvage (en cours de transformation en bac professionnel). Ces jeunes partagent tous une passion pour l'environnement », explique Adeline Batilliot, de la MFR de Mondy à Bourg de Péage dans la Drôme. Ce BTSA présente deux options assez différentes même si elles ont en commun une partie des enseignements : l'une prépare à

une fonction d'animation nature, l'autre à une fonction de gestion des espaces.

## Faire comprendre la nature

L'animateur nature doit avoir de bonnes connaissances de la faune, de la flore et du paysage. Pour entrer dans cette formation, la possession du BAFA est un atout. Son rôle est de concevoir des projets et de les faire vivre. L'animateur doit être pédagogue et avoir une grande faculté d'adaptation car il travaille



## L'EMPLOI DANS L'ENVIRONNEMENT

L'Institut français de l'environnement répertorie, en 2006, 375 900 emplois dans l'environnement, en 3 catégories :

- Protection de l'environnement (Pollution de l'air, eaux usées, déchets, bruit, nature, paysage, biodiversité) : 60 % des emplois,
- Autres domaines de l'environnement (eau, récupération, cadre de vie) : 30 % des emplois,
- Activités transversales : 10 % des emplois.

Les secteurs des déchets et des eaux usées représentent la moitié des emplois environnementaux.

SOURCE : IFEN, RAPPORT DE LA COMMISSION DES COMPTES ET DE L'ÉCONOMIE DE L'ENVIRONNEMENT, 2008.



► auprès de différents publics : enfants, jeunes, familles, personnes âgées, dans des structures telles que les parcs naturels, les réserves, les communes ou les communautés de communes, ou des associations d'éducation à l'environnement (par exemple les Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement). La demande du grand public est forte dans ce secteur-là. Le rôle

de l'animateur nature est de sensibiliser aux questions de gestion et de protection des espaces. Il effectue des sorties en pleine nature. À la saison touristique, il travaille de longues journées. À l'aide d'outils pédagogiques adaptés au public (livret, sentier nature, parcours santé, panneaux, ateliers...), il sensibilise, fait découvrir la faune et la flore, interprète les milieux naturels

(grâce aux empreintes par exemple, aux traces). Il transmet un savoir être et une éducation à l'environnement qui permet de modifier durablement les comportements.

### Gérer les espaces naturels

Le gestionnaire des espaces naturels travaille, en relation avec des scientifiques, à mettre en œuvre un projet de gestion d'un espace naturel. Il contribue au diagnostic d'un espace et sait réaliser un inventaire des espèces sur un territoire, il sait prendre des mesures de gestion, en chiffrer le financement et assurer le suivi.

Le gestionnaire des espaces naturels peut travailler dans une fédération de chasse ou de pêche, dans les parcs, les réserves, les syndicats mixtes...

« Dans nos formations BTSA, deux publics se côtoient. Les passionnés de chasse et les passionnés d'écologie », explique Didier Hermant de la MFR Saint Sernin dans l'Aveyron, qui dispense les deux spécialités. « Il y a le mauvais chasseur et le mauvais écologiste... À travers

la formation, les jeunes apprennent les éléments objectifs à donner au public pour rendre compte des logiques et protéger la diversité des espèces des milieux naturels, en maintenant des habitats, protégeant et aménageant des zones humides, restaurant des haies. Les fédérations sont très impliquées dans ces missions ». Après leur formation BTSA en deux ans, plusieurs possibili-

tés sont offertes aux jeunes. Même si on constate que les offres d'emplois ont été multipliées par trois dans les métiers de l'environnement (notamment dans la gestion des déchets), le secteur n'est pas suffisamment développé pour absorber tous les nouveaux formés. Les formations sont un peu victimes de leur succès. D'après le CEREQ : « La formation emblématique BTSA Gestion et protection de la nature n'a cessé de se développer depuis dix ans, alors que les débouchés évolueraient peu. » Dans les MFR qui dispensent des formations par alternance sous statut scolaire et par apprentissage, les jeunes bénéficient d'un fort ancrage dans le milieu professionnel, ce qui leur permet de tisser leur réseau et de trouver plus facilement un emploi à la sortie du BTS. Certains jeunes choisissent cette formation pour ensuite monter une structure avec accueil du public (par exemple une ferme pédagogique, un gîte). Dans ce secteur, la majorité des jeunes aujourd'hui choisit de poursuivre ses études notamment vers une licence professionnelle. Les jeunes intéressés peuvent également compléter leur formation en ajoutant une autre corde à leur arc grâce à un BPJEPS ou un brevet d'état d'éducateur sportif par exemple qui permet d'obtenir des compétences professionnelles dans une spécialité sportive (accompagnateur en moyenne montagne, pêche par exemple). ■

*Photos de la MFR de Mondy à Bourg de Péage ©.*

### témoignage /// FLORIAN MOLINIÉ FÉDÉRATION DE PÊCHE DE L'AVEYRON

## “L'ÉDUCATION DU PUBLIC EST PRIMORDIALE”

La Fédération de pêche de l'Aveyron a une vocation départementale. Elle fédère les 44 associations du département. Elle a trois grandes missions. La première est de protéger et de gérer les milieux aquatiques. Cela signifie qu'il faut conduire un état de santé des rivières pour ensuite pouvoir classer les cours d'eau. Ces documents officiels sont validés par le préfet. La deuxième mission est de valoriser et de gérer la pêche. En fonction de l'état des lieux et du classement, il faut réglementer la pêche, lâcher ou non du poisson, et communiquer auprès des pêcheurs. Notre troisième mission est le développement du loisir pêche par le biais d'une école de pêche dont je suis le responsable. Notre fédération a misé depuis une dizaine d'années sur l'éducation à l'environnement. Nous faisons le pari que si le public sait comment fonctionne une rivière, il la respectera mieux. Nous enseignons que les cailloux dans les cours d'eau ont une utilité pour l'oxygénation de l'eau et que c'est une erreur de les déplacer par exemple. Nous suggérons de faire du covoiturage pour aller à la pêche. Nous expliquons pourquoi il faut respecter les tailles des poissons, les quantités, les normes... Nous agissons auprès des jeunes mais aussi des adultes. Il s'agit de promouvoir une autre manière de vivre! ■





**témoignage /// LUDOVIC BADOIL**

**TECHNICIEN AU SYNDICAT MIXTE DES MONTS D'OR**

## “ J'AI EU UN EMPLOI GRÂCE À MES STAGES ”

Ludovic Badoil, lyonnais, a 27 ans. Il est technicien territorial supérieur dans le syndicat mixte des Monts d'Or depuis 2005. Titulaire d'un bac technologique STAE, Ludovic Badoil choisit de s'orienter vers la protection de la nature après avoir abandonné un BTS en Production animale. Il passe son BTS Gestion et Protection de la Nature, spécialité Animation nature à la MFR de Mondy à Bourg de Péage. Après le BTS, il choisit de poursuivre ses études en licence professionnelle à Lille en « Diagnostic et suivi agri-environnemental ».

En sortant, après avoir travaillé quelques mois comme animateur dans l'association « Les petits débrouillards » à la conception de la mallette pédagogique « 1 degré de + », il est appelé par son ancienne maître de stage. « La technicienne quittait son poste au syndicat mixte des Monts d'Or. Elle me proposait d'appuyer ma candidature si j'étais intéressé. Elle

me connaissait. J'avais réalisé mon stage professionnel de 20 semaines pour mon BTSA, au cours duquel ma problématique était de créer une ferme pédagogique. Je peux dire que si j'ai décroché cet emploi aujourd'hui, c'est grâce à un stage réussi dans le cadre de ma formation BTS! »

Le Syndicat mixte réunit 11 communes, le Conseil Général du Rhône et le Grand Lyon. Sa mission est de préserver les espaces naturels sensibles et de maintenir l'agriculture, dans cet espace périurbain fragilisé et de valoriser ce site des Monts d'Or. C'est un territoire qui accueille un flux touristique important, du fait de la proximité de Lyon. « Nous faisons en sorte que les chemins balisés soient débroussaillés, le patrimoine protégé. Comme nous sommes une petite structure (trois salariés plus un directeur), nous travaillons en partenariat avec tous les acteurs du territoire : les associations, les élus, l'ONF, les agriculteurs, les chasseurs... »

« Ma mission est entre autres de coordonner les animations. Je suis responsable de l'éducation à l'environnement et veille à ce que les écoles

s'intéressent aux animations nature et les intègrent dans leur programme. J'assure la communication.

Dans notre structure, nous accueillons des stagiaires. Nous leur demandons de l'autonomie et de la créativité pour mettre en place des activités. Nous avons toujours un objectif : la réflexion sur un outil pédagogique et sa réalisation par exemple. Notre dernier stagiaire a réfléchi à la mise en place d'une mallette pédagogique sur les rapaces dans les Monts d'Or.

Nous travaillons avec les Maisons familiales rurales : certaines forment des agriculteurs qui souhaitent parfois s'installer dans ce territoire, d'autres dispensent des formations aménagement qui nous intéressent... Je suis toujours en lien avec la MFR de Mondy pour le recrutement des futurs élèves ou pour offrir un terrain de stage quand c'est possible ». ■

## GESTION ET PROTECTION DE LA NATURE

Le mouvement des MFR prépare aux qualifications suivantes :

- **CAPA** Entretien de l'espace rural
- **Seconde professionnelle** Nature-Jardin-Paysage-Forêt
- **BTA** Aménagement de l'espace, Spécialité : Gestion de la faune sauvage (Renovation en bac professionnel à la rentrée 2010)
- **BTSA** Gestion et protection de la nature Spécialité : Animation nature Spécialité : Gestion des espaces naturels

Liste des établissements du réseau des MFR qui préparent à ces diplômes (les MFR dispensant les secondes professionnelles ne figurent pas sur cette liste car elles ne sont pas connues à l'heure où nous imprimons) :

- MFR Bagé-le-Chatel (01)
- MFR Saint-Sernin sur Rance (12)
- MFR Les Fins (25)
- MFR Bourg de Péage « Mondy » (26)
- MFR Vif (38)
- MFR La Ferté-Bernard (72)
- MFR Thônes « Tronchine » (74)
- MFR La Cerlangue (76)
- CFP Saint-Georges sur Fontaine (76)
- MFR Eclusier Vaux (80)

**EN SAVOIR** ➔

- [www.mfr.asso.fr](http://www.mfr.asso.fr)
- [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)
- [www.ifen.fr](http://www.ifen.fr)

